



together
in real estate

Cofinimmo 

COMMUNIQUE DE PRESSE

INFORMATION REGLEMENTEE

Bruxelles, embargo jusqu'au 06.06.2013, 17:40 CET

RÉSULTAT DE L'OFFRE DU DIVIDENDE OPTIONNEL 2012

52,7% des coupons de dividende seront payés sous forme d'actions nouvelles émises pour un montant total de € 43,9 millions

Introduction¹

L'Assemblée Générale Ordinaire du 08.05.2013 a décidé de distribuer pour l'exercice 2012 un dividende brut de € 6,50 par action ordinaire. Après retenue du précompte mobilier de 25%, le dividende net de l'exercice 2012 est de € 4,875 par action ordinaire.

La même Assemblée Générale Ordinaire a décidé de distribuer pour le même exercice un dividende brut de € 6,37 par action privilégiée. Après retenue du précompte mobilier de 25%, le dividende net de l'exercice 2012 est de € 4,7775 par action privilégiée.

Le Conseil d'Administration a décidé d'offrir aux actionnaires ordinaires comme aux actionnaires privilégiés le choix entre le paiement du dividende de l'année 2012 en actions ordinaires nouvelles ou en numéraire, ou d'opter pour une combinaison de ces deux modalités de paiement. Le prix de souscription d'une action ordinaire nouvelle a été établi à € 82,875. Ce prix s'est situé 8,1% en deçà de la moyenne pondérée du cours de l'action ordinaire durant la période de souscription².

Les actions ordinaires nouvelles auront jouissance dans les résultats de Cofinimmo à dater du 01.01.2013 (premier dividende payable en juin 2014).

Les actionnaires ont été invités à communiquer leur choix entre les différentes modalités de paiement entre le 21.05.2013 et le 03.06.2013.

Résultat de l'offre

Un total de 52,7% des coupons de dividende 2012 ont été remis en souscription. Ceci a donné lieu à l'émission de 529 362 actions ordinaires nouvelles pour un montant total de € 43,9 millions. Le solde du dividende sera réglé en numéraire pour un montant total brut de € 52,3 millions³. Le paiement en numéraire et/ou la livraison des titres sera effectué à partir du 07.06.2013. Les actions ordinaires nouvelles seront admises sur Euronext Brussels le 07.06.2013.

Le capital social de Cofinimmo est désormais représenté par 16 953 337 actions ordinaires et 689 347 actions privilégiées.

¹ Voir également le communiqué de presse du 08.05.2013, disponible sur notre site internet.

² Le cours moyen pondéré de l'action ordinaire durant la période de souscription étant de € 90,18.

³ Ce montant comprend le précompte mobilier sur dividendes afférent aux coupons réinvestis comme non réinvestis.



together
in real estate

Cofinimmo 

COMMUNIQUE DE PRESSE

INFORMATION REGLEMENTEE

Bruxelles, embargo jusqu'au 06.06.2013, 17:40 CET

Le résultat de la souscription témoigne de la confiance accordée par les actionnaires en la stratégie de la société. Par ailleurs, cette augmentation de capital a permis à Cofinimmo de baisser son ratio d'endettement de 1,58% par rapport à une situation où les dividendes auraient été payés intégralement en numéraire.

Pour tout renseignement:

Financial Communication

Valerie Kibieta

Tel.: +32 2 373 60 36

vkibieta@cofinimmo.be

Ellen Grauls

Tel.: +32 2 373 94 21

egrauls@cofinimmo.be

Corporate Communication

Chloé Dungalhoeff

Tel.: +32 2 777 08 77

cdungalhoeff@cofinimmo.be

A propos de Cofinimmo:

Cofinimmo est la première société immobilière belge cotée spécialisée en immobilier de location. Elle possède un portefeuille de plus de € 3,3 milliards, représentant une superficie totale de 1 860 000m². Ses principaux secteurs d'activité sont les bureaux, l'immobilier de santé et de réseaux de distribution. Cofinimmo est une société indépendante, qui assure elle-même la gestion de son patrimoine immobilier. Elle est cotée sur Euronext Brussels (BEL20) et bénéficie du statut fiscal de REIT en Belgique (Sicafi), en France (SIIC) et aux Pays-Bas (FBI). Ses activités sont contrôlées par l'Autorité des Services et des Marchés Financiers (FSMA). Au 31.03.2013, la capitalisation boursière totale de Cofinimmo s'élevait à € 1,5 milliard.

www.cofinimmo.com

Follow us on:

